Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 23 Septembre 1891 No. 50.

La Bibliothèque du Parlement

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

CHEZ LES MORTS

Nous empruntons à notre confrère de l'*Echo de l'Ouest* l'amusante boutade qui est en train de faire le tour de la presse.

Elle a été inspirée par la campagne entreprise de l'autre côté des lignes par une portion du clergé irlandais contre l'élément canadien-français.

Un bon "habitant" arrive à la porte du Paradis.

Il frappe : Pan ! pan !

Saint-Pierre, son trousseau de clefs à la main, ouvre le guichet.

—Qui est là ?

—C'est moi, Jean-Baptiste.

—Que veux-tu ?

—Grand Saint-Pierre, avec votre permission, j'aimerais à entrer dans le Paradis de Notre-Seigneur.

—Qu'as-tu fait pour cela ?

—J'ai élevé quinze enfants, je me suis conduit en bon citoyen et j'ai toujours fait " mes devoirs."

—Tu es " Canayen " à ce que je vois.

—Comme vous le dites, Grand Saint-Pierre, natif du Grand Métis, en bas de Québec.

—Arrives-tu directement de ta paroisse ?

—Non, Grand Saint-Pierre, j'arrive des " Etats."

—Ah ! tu arrives des Etats, cela change la question. Jean-Baptiste mon ami, j'en suis fâché pour toi, mais ce n'est pas ici ton paradis. Il y en a paraît-il, un nouveau, tout petit, spécial pour une nouvelle église que je ne connais pas bien et qu'on appelle, je crois, " l'église américaine." Vas-y et demande Saint-Patrick, le patron de l'Irlande ; c'est lui qui a la clef et il te renseignera mieux que moi.

—Merci bien, Grand Saint-Pierre.

Le guichet refermé, Jean-Baptiste se dirige vers le paradis américain.

Arrivé à la porte, il frappe : Pan ! pan !

Saint-Patrick, sa clef à la main, ouvre le guichet.

—What do you want ?

—Grand Saint-Patrick, avec votre permission, j'aimerais à entrer dans le paradis américain.

—What do you say ? ? ?

—Grand Saint-Patrick, avec votre...

—Talk " United States," I do not understand French.

—Je ne peux pas, Grand Saint-Patrick j'ai toujours fait mes devoirs en français.

—You do not talk english ? then, you are not an American and there is no room here for you, get out !

Le guichet refermé, Jean-Baptiste très embarrassé retourne au paradis de Notre-Seigneur.

—Comment, dit Saint-Pierre, c'est encore toi, Jean-Baptiste, pourquoi n'es-tu pas dans le paradis américain ? Il n'y manque pas de place, cependant, car il passe bien peu d'âmes par ici, pour y aller.

—Je vais vous dire, Grand-Saint-Pierre. Saint-Patrick ne veut pas me laisser entrer, parce que je ne parle pas " United States," car ainsi, si vous n'avez point de paradis " Canayen," Grand Saint-Pierre, ouvrez-moi la porte du vôtre.

Le cas était embarrassant.

Saint-Pierre alla consulter Dieu le Fils qui répondit :

—Ouvre la grande porte à Jean-Baptiste : il a été bon père de famille, bon citoyen, bon chrétien, et il n'est pas nécessaire de parler anglais pour entrer dans le Royaume des Cieux.

L'HYPNOTISME

L'ÉGLISE S'EST-ELLE PRONONCÉE ?

L'un des rédacteurs du journal le *Matin* est allé interviewer l'abbé Moreau, vicaire-général de Langres, connu par un ouvrage sur l'hypnotisme, pour savoir à quoi s'en tenir sur l'enseignement de l'Eglise sur cette question.

Le Saint-Siège, a répondu M. l'abbé Moreau, ne s'est prononcé ni pour ni contre le magnétisme et l'hypnotisme envisagés d'une manière spéculative. La question des origines de l'hypnotisme, la question psychologique et ses agents mystérieux sont laissés à la dispute des hommes. L'Eglise n'approuve ni ne blâme aucune opinion. Elle garde prudemment le silence sur les théories et signale simplement les dangers à éviter pour la santé publique et la morale. Une science, innocente en soi, peut à cause des abus fréquents, devenir une source de périls. C'est pourquoi le Saint-Siège condamne comme dangereux pour les mœurs certaines pratiques, certains abus de l'hypnotisme

—Y a-t-il des cas, où, comme confesseur, vous ne condamnez pas l'hypnotisme ?

—En dehors du traitement thérapeutique, j'interdirai sous quelque prétexte que ce soit, à mes pénitents de se faire hypnotiser, d'hypnotiser ou même d'assister à des séances d'hypnotisme. Et même je ne tolèrerai l'hypnotisme thérapeutique que lorsque l'hypnotisseur et l'hypnotisé sont de bonne foi, qu'ils ne regardent l'un et l'autre l'hypnotisme que comme un remède naturel et utile et qu'ils renoncent à toute intervention du démon.

—Vous croyez donc à une intervention possible du démon ?

—Assurément. Les phénomènes hypnotiques sont un mélange de duperie, de force naturelle et d'immixtion démoniaque. A l'origine de ces trois sources, les observations sont franches. Tel fait est manifestement dû à la supercherie, tel autre aux forces naturelles, tel autre au démon. Mais bientôt le phénomène se complique. Les trois sources ont mélangé leurs eaux. Il est impossible à l'œil le mieux exercé de distinguer ces trois courants. Duperie, force naturelle, immixtion démoniaque concourent désormais, plus ou moins, à la naissance, au développement, à la perfection du phénomène.

PAR DROIT DE CONQUÊTE

Ce qu'il est, lui ?

Il est jeune, beau garçon, point niais, un peu timide et surtout—oh ! surtout !—amoureux d'une gracieuse blonde, toute mignonne, toute rose, effarouchée comme une gazelle et jolie comme un bouquet de myosotis.

Il l'attendait, le soir, lorsqu'elle quittait son atelier, rue de Grammont, et que, de son petit pied léger, elle gagnait les hauteurs de Montmartre. Elle allait droit devant elle, trottinant vivement sur le pavé, indifférente en apparence, aux séduisantes tentations des beaux étalages des magasins qu'elle rencontrait, et, sans jamais tourner la tête, arrivait à sa porte, derrière laquelle elle disparaissait jusqu'au lendemain.

Lui, suivait, marchant à quelques pas en arrière, les yeux fixés sur cette gracieuse enfant vêtue avec un goût qui, pour être simple, n'excluait pas une certaine élégance. Et cela sans que rien ne pût faire prévoir quelle serait le dénouement de ce surnumérariat d'amour, qui lui faisait faire invariablement tous les soirs le pied de grue à la même place.

Aborder la jeune ouvrière ?..... Il n'osait plus l'essayer, depuis deux ou trois tentatives vivement repoussées.

Un soir du mois d'août de l'année dernière, vers neuf heures, il se dirigeait comme d'habitude, vers la rue de Grammont, et marchait, ruminant dans sa tête une idée, un plan, quelque chose enfin qui pût l'aider à mettre un terme à sa longue attente, lorsque tout à coup il s'arrêta, réfléchit quelques secondes, soudain, prit sa course et disparut à l'angle du boulevard.

Cinq minutes plus tard, il arrivait toujours courant, au point choisi pour sa faction ordinaire ; seulement, il n'était plus seul : il serrait précieusement sous son bras un élégant petit parapluie.

Pourquoi le parapluie ? Le ciel était d'une sérénité parfaite, et pas le moindre nuage ne rompait cette harmonie azurée où s'allumaient des étoiles sans nombre. Et cependant, à en juger par la grimace de jubilation dont il se gratifiait, l'amoureux soupirant paraissait très satisfait de son emplette.

A coup sûr, il avait un plan. En effet, à partir de ce moment, il arrivait tous les soirs nanti de son parapluie, parapluie grand comme un mouchoir de poche, parapluie minuscule, parapluie ressemblant presque à un jouet, et tout au plus assez large pour abriter la tête.

*** Vers les derniers jours du mois d'août, après une journée tropicale, le parapluie et l'amoureux arrivaient, l'un portant l'autre, à neuf heures moins un quart, rue de Grammont.

A neuf heures, la jeune fille apparaissait sur le seuil de la porte. Au même instant, quelques larges gouttes de pluie étoilaient le pavé, en dégageant cette boue écœurante et chande si lourde à respirer.

Le parapluie déploya sa petite envergure avec un frémissement de baleines et de soie plein de joyeuse humeur.

La jeune fille étrennait, ce soir-là, une toilette toute fraîche ; elle hésita donc en arrivant sur le seuil. Mais lorsqu'elle vit son inévitable poursuivant dissimulé sous la porte cochère de la maison en face, elle eut un petit mouvement d'humeur, tempéré par un sentiment de coquetterie native qui chassa toute hésitation. Elle s'avança bravement dans la rue en rasant les murs et se garant de son mieux.

—Je vous assure, mademoiselle qu'il y a de la place pour deux sous mon parapluie.

—Merci, monsieur, mais je n'en ai nul besoin.

—Vous allez gâter votre jolie toilette et ce coquet petit chapeau qui vous sied si bien.

—Encore une fois, monsieur, il ne pleut presque pas.

Bien décidément, le dieu des amoureux s'était, ce soir-là, départi de sa neutralité habituelle : la jolie blonde n'avait pas fini de parler que les gouttes devinrent plus pressées et plus larges.

Il étendit son parapluie sur la tête de sa compagne, marchant à ses côtés, ne se préoccupant que de la garantir, sans se soucier pour son propre compte, de l'ondée qu'il recevait directement sur les épaules.

—Merci, monsieur, mais votre parapluie est trop étroit pour deux ; gardez-le tout entier.

Je vous l'abandonnerai plutôt si vous ne voulez pas me permettre de vous accompagner.

—Mais, monsieur, vous n'y songez pas ?

—J'y songe beaucoup, au contraire ; je ne songe même qu'à cela. Allons, bon ! voilà la pluie qui redouble ! dit-il en se rapprochant encore.

— C'est vrai, monsieur, et vous vous mouillez à cause de moi.

—C'est-à-dire que nous nous mouillons de compagnie, parceque vous ne voulez pas me permettre de me rapprocher de vous.

—Votre parapluie est si petit...

Et la distance qui les séparait diminuait encore.

—Vous devriez prendre mon bras, mademoiselle.

—Non, monsieur ; nous sommes très bien ainsi !...

Mais il est écrit au livre de la Destinée que la constance doit toujours être récompensée: la pluie se mit à tomber fine, drue, serrée, et le joli couple, cheminant côte à côte sur le trottoir glissant, marchait difficilement.

—Je vous en prie, prenez mon bras, mademoiselle.

—Oh ! monsieur, je n'oserai jamais !...

Mais au même moment, soit nécessité, soit inadvertance, elle appuya l'extrémité de sa main rose sur le bras de son cavalier ; un instant plus tard, la main entière avait pris son point d'appui et les deux amoureux, bien peletonnés sous ce parapluie lilliputien d'où s'échappait un murmure de voix entrecoupé de petits éclats de rire, marchaient lentement sous une large averse.

Lorsqu'ils arrivèrent à Montmartre, il savait qu'elle se nommait Virginie, qu'elle était lingère et qu'elle vivait chez une parente âgée fort acariâtre.

De son côté, elle avait appris qu'il se nommait Eugène, qu'il était peintre en porcelaine, qu'il vivait seul et qu'il était très amoureux.

Des deux parts, la présentation était faite. Lui, parlait avec feu, serrant sous son bras la main tremblante de sa mignonne compagne. Elle, la tête basse, répondait quelques fois par des monosyllabes, comme pour ponctuer cette chanson amoureuse qui chantait à son oreille son plus doux *alleluia*.

La pluie cessait comme ils arrivaient à sa porte.

—Je vais être grondée par ma tante, et cela à cause de vous !

—Tant mieux ! car grâce à cette gronderie, vous allez être obligée de penser à moi.

—Je n'ai pas besoin d'être..

—Plaît-il ?

—Rien, monsieur, dit la jeune fille, qui s'était brusquement interrompue, et qui, maintenant, la tête basse, regardait à la dérobée son compagnon devenu, lui aussi, tout à coup muet.

—Nous reverrons-nous, mademoiselle ?

—Je ne sais pas, monsieur.

—Je vous en supplie !

—Eh bien !... oui... mais vous vous vous procurerez un parapluie plus large ?

—Je vous le promets !

—Alors, à demain.

—A demain.

*** Et maintenant, si vous voulez savoir pourquoi j'ai attendu si longtemps pour vous raconter une histoire qui date d'une année, je vous répondrai que le dénouement s'est fait attendre jusqu'à présent.

Que voulez-vous ? faire un trousseau est une longue besogne, surtout lorsqu'on ne peut compter que sur soi-même pour le confectionner.

Pendant ce temps, le jeune homme économisait pour meubler un petit appartement qu'ils occupent depuis hier, car hier M. le maire a revêtu pour eux son écharpe tricolore.

Quelle gaieté ce jour-là !...

Le petit parapluie était de la fête. La demoiselle d'honneur—une brune qui a des yeux comme ça—le portait à la main. Elle espère que ce petit objet de taffetas lui portera bonheur.

X...

Le Manitoba.

Mercredi, 23 Septembre 1891.

NOS ECOLES

Encore quelques jours, et nous aurons enfin la décision de la cour suprême au sujet de nos écoles. Cette décision devra trancher toute difficulté régnante et nous accorder nos droits et nos privilèges dans toute leur extension. Ainsi finira cette triste époque de l'histoire de notre province, époque d'abaissement, de corruption morale, de fanatisme et de persécution.

La lutte a été longue et orageuse. Sur la scène parlementaire, malgré une défense énergique, nous avons été écrasés par le nombre. Une majorité aveugle et intéressée a sanctionné les lois odieuses d'un ministère athée, et Martin, l'âme du mouvement, a triomphé pendant quelques mois. Mais cette victoire, achetée au prix de l'or et de la perfidie, a été de courte durée. C'est en travaillant à consolider son échaffaudage qu'il a fait la plus misérable des chutes, écrasé par ses propres coreligionnaires. Il a bien réussi à relever la tête, après être revenu de son étourdissement, mais il a fallu cette fois ramper sous la volonté de ses anciens frères d'armes. Nouveau Jonas, on l'a jeté par dessus bord, afin de sauver la barque ministérielle en danger; mais la baleine du fanatisme en est le réceptacle, et certes, elle ne le vômira pas, même s'il s'agissait d'aller prêcher la pénitence aux Ninivites coupables qui peuplent notre gouvernement actuel.

Sous le coup de la persécution, et voyant l'impossibilité d'obtenir justice de nos législateurs, qu'avons-nous fait? Nous avons fait appel aux autorités fédérales. Pendant cet intervalle, quelques écoles ont dû fermer leurs portes, les autres ont résisté grâce à la générosité de nos corporations municipales. Le gouvernement fédéral nous a aidés à porter notre plainte à la cour suprême. Cette décision a été reçue avec satisfaction, car elle nous mettait à l'abri de nouveaux adversaires et déroutait complètement notre gouvernement LIBÉRAL qui prétendait en appeler à une population mal renseignée et remplie de préjugés, au cas de désaveu par les autorités fédérales. On aurait crié: "A bas le tyran!" et l'électoral aurait répondu: "VIVENT LES DÉFENSEURS DE NOS DROITS!"

Nous avons perdu notre cause auprès des tribunaux de la province. A l'exemple de la *Tribune*, de Winnipeg, nous aurions pu analyser les jugements qui ont été rendus et reprocher aux juges qui ont rejeté notre appel ce que cette feuille a reproché à tort au savant juge Dubuc, c'est-à-dire de la partisannerie. Mais, toujours, notre conduite à nous a été calme et digne. Nous étions convaincus de la justice de notre cause; il n'était pas nécessaire de déclarer guerre à mort ou de demander une révolution.

Maintenant, qu'arrivera-t-il? Si les apparences ne sont pas trompeuses, la décision de la cour suprême nous sera favorable. Le droit va primer la force, nos écoles vont renaître à une nouvelle vie, la paix va nous être rendue. Certes, nous l'aurons bien méritée, car il y a longtemps que nous souffrons avec patience. On nous a abreuvés d'outrages, on a déversé le fiel le plus abject de la haine et du mépris sur notre race, sur le chef de notre diocèse, sur tous nos généreux défenseurs; quelle victoire sera la nôtre! On nous a écrasés violemment, mais nous nous retirerons pacifiquement. Notre défi sera modeste, mais il sera efficace; il redira aux générations à venir que nos institutions, notre langue et nos lois sont des choses sacrées auxquelles on s'atta que en vain.

Si, malheureusement, notre rêve ne se réalise pas; si notre cause est rejetée à Ottawa ou au conseil privé d'Angleterre, c'est l'abîme devant nous. Dès lors, à moins de protection de la part du parlement fédéral, nous sommes à la merci de nos ennemis, nous pouvons nous attendre à bien d'autres humiliations. Semblables aux captifs de Babylone, nous vivrons pour voir des jours meilleurs, et nous demanderons à nos enfants d'aller déposer nos cendres sur les bords du Saint-Laurent, sur un sol moins ingrat et moins exposé aux violences du fanatisme.

NOTES D'OTTAWA

Le service quotidien des malles d'Emerson a été changé. Il se faisait précédemment à ce dernier endroit par Gretna; à l'avenir il se fera par Morris, et le service des bureaux de Saint-Jean Baptiste et Letellier devient quotidien, de bi-hebdomadaire qu'il était. Un nouveau bureau appelé LaBorderie sera ouvert entre Jolys et Saint-Malo. L'honorable député de Provencher a obtenu ces changements que les intéressés ne manqueront pas d'apprécier.

* *

Il y a quelques jours une discussion s'est élevée en chambre au sujet de l'agence canadienne à Paris. L'opposition, M. Laurier en tête, s'est déclaré contre cette agence. MM. Davin et LaRivière ont vite relevé le gant. "S'il s'agissait, ont-ils dit, d'une agence à Londres ou en Allemagne, l'opposition ne trouverait rien à redire. Disons cependant en justice pour M. Laurier qu'il s'est défendu d'être opposé à l'émigration française, mais il prétend que le peuple français n'émigre pas. L'hon. M. LaRivière a fait l'éloge de l'émigration française qui est venue au Canada. Somme toute, l'item est passé et le salaire de M Fabre est voté Il est malheureux que l'opposition, surtout l'hon. M. Laurier ait trouvé à redire à cet item. L'agence canadienne à Paris est nécessaire, ne fut-ce que pour les services qu'il rend aux canadiens qui visitent Paris. M. Fabre mérite plus que le salaire qu'il retire. Puis y a-t-il un homme qui ait contribué plus que M. Fabre à faire connaître favorablement le Canada à l'étranger.

* *

Enfin, la session tire à sa fin, on parle de la prorogation pour lundi prochain. Enfin!...

* *

La discussion sur le rapport du comité dans l'affaire Tarte-McGreevy est commencée. M. Girouard a ouvert la discussion, par un magistral discours dans le cours duquel il passe en revue l'enquête volumineuse qui vient de se faire. M. Girouard défend le rapport de la majorité du comité exonérant Sir Hector de toute collusion, avec McGreevy, Perley et autres.

* *

Le vote qui s'est pris au comité a été un vote strict de parti, a dit M. Girouard. Cela n'est pas surprenant, mais la majorité a rendu son verdict d'après la preuve. M. Tarte et les autres ne peuvent pas dire qu'ils n'ont pas eu toute la latitude possible, l'enquête a été complète. L'hon. député est d'opinion que ces enquêtes devraient être instruites devant les tribunaux et la constitution devrait être amendée en conséquence.

Sans blâmer directement la minorité, il demande si son rapport est bien conforme aux faits.

M. Tarte réplique à M. Girouard et parle dans le sens du rapport de la minorité, il est assez modéré. M. Cameron vient après lui pour l'opposition.

Ce débat menace de se continuer durant une partie de la semaine.

* *

L'opposition prétend influencer l'opinion publique en disant et répétant que le vote est un vote de parti. Ces braves libéraux ne devraient pas oublier qu'ils se servent là d'une épée à deux tranchants, qu'ils sont susceptibles autant que les autres de se laisser guider par l'esprit de parti. Comme l'a dit M. Girouard, la minorité a eu toute latitude, même trop, et ceux qui ont suivi l'enquête jugeront que la majorité a suivi la seule ligne de conduite juste et conforme aux faits.

Quoiqu'il en soit, cette semaine nous verrons la fin de cette cause qui a bouleversé l'opinion publique depuis plus d'une année.

A QUEBEC

Une commission royale, composée des honorables juges Jetté, Baby et Davidson, et nommée par son honneur le lieutenant-gouverneur Angers, doit instituer une enquête au sujet du scandale du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. L'opinion publique demandait cette enquête à grands cris, et le cabinet a été obligé de céder, malgré les rodomontades de la presse libérale.

Nouvelles Religieuses

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a administré le sacrement de confirmation, dimanche à Saint-Norbert, lundi à Saint-Jean-Baptiste, mardi à Letellier. Monseigneur doit revenir aujourd'hui. M. l'abbé Gauthier l'accompagne dans cette visite.

Nous sommes heureux de constater que la santé de notre vénéré prélat se soit assez améliorée pour lui permettre de visiter ses ouailles, pour qui son passage est toujours une source de joie et de consolation.

Mgr Grouard, le nouveau vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie, consacré dernièrement à Saint Boniface, est de passage à Montréal, en route pour l'Europe.

Sa Grandeur a prêché dimanche soir à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, et a donné la bénédiction du Saint-Sacrement à 7 heures p. m.

M. l'abbé Alphonse LaRivière, de Saint Pierre, était en cette ville ces jours derniers.

Le R. P. Renaud, S. J., a été nommé supérieur provincial des Jésuites en remplacement du R. P. Hamel.

Des lettres d'Europe nous apprennent l'érection prochaine du prieuré de la Trappe de Notre-Dame du Lac en abbaye Le Saint-Siège a daigné, le 16 août dernier, agréer la demande du chapitre général de la Trappe et émaner un décret autorisant l'érection de l'abbaye et la consécration d'un abbé.

L'époque de la bénédiction de l'abbaye n'est pas encore fixée, mais il est probable qu'elle n'aura pas lieu avant le printemps prochain.

Mgr Pascal, vicaire apostolique du nouveau diocèse de la Saskatchewan, est à Montréal depuis quelques jours, de retour de son voyage en France, où Sa Grandeur a reçu la consécration épiscopale au mois de juin dernier. Sa Grandeur quitte Montréal aujourd'hui même pour aller prendre possession de ses lointaines missions. On sait que Mgr Pascal a été pendant deux ans élève au Grand Séminaire de Montréal.

La bénédiction de la pierre angulaire de l'hospice que font construire les petites sœurs des pauvres sur la rue Dorchester, au haut de la rue des Seigneurs, aura lieu le dimanche, 4 octobre prochain. La cérémonie sera présidée par Monseigneur l'Archevêque. Il y aura sermon en français et en anglais. Les petites sœurs seront présentes avec leurs pauvres. La quête sera faite, pendant la cérémonie par les petites sœurs elles-mêmes. Elles comptent sur la générosité des fidèles pour les aider à construire leur hospice, destiné comme on sait à recevoir les vieillards et les infirmes de toute religion et de toute nationalité. Si le temps était mauvais, la cérémonie n'aurait pas lieu ce jour là.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Saint-Hyacinthe:—M. l'abbé J. D. Durocher est nommé curé à l'Ange-Gardien; M. Dupré à Bedford; M. L. Boivin à Saint Grégoire; M. O. Leduc à Saint-Thomas d'Aquin; M. E. Filiatrault à Rougemont; M. C. Sicard à Saint-Ignace; M. St. Pierre à Freligsburg; M. Hogues au vicariat de la Cathédrale; M. Hacket au vicariat de Saint-Césaire. M. O Pelletier et P. L. Paré se retirent du ministère pour cause de santé.

M. Cordeau passe dans le diocèse de Sherbrooke; M. Bruneault dans celui de Nicolet; M. O Bourret dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, ainsi que M. J. Caron et M. J. C. Fontaine dans l'archidiocèse d'Ottawa.

Il n'y a que peu de changements parmi les prêtres de Saint-Sulpice, cette année. Dimanche était ce qu'on appelle dans la communauté la distribution des talents pour l'année 1891-92. M. le supérieur a nommé M. J. B. Brasseur, P. S. S., économe de la résidence de Notre-Dame, en remplacement de M. Godin, P. S. S., qui devient prêtre-sacristain de l'église Notre-Dame et attaché au ministère paroissial.

M. l'abbé D. Chevrier, P. S. S., est nommé directeur de l'Adoration Nocturne, et M. W. Hébert, P. S. S., directeur de la confrérie de la Sainte-Face.

Ces messieurs exerceront également le ministère sacré à Notre-Dame. M. Latraverse, P. S. S., devient directeur de la fanfare et du chant, au collège de Montréal.

M. L. Callahan est attaché à la desserte de l'Hôtel-Dieu.

SUR LE LAC DES BOIS

(*Suite.*)

IV

La vie sous le wigwam nous paraîtrait bien monotone, mais pour le sauvage elle a ses charmes que le luxe et le confort des palais modernes ne saurait lui faire oublier. C'est là qu'il a aimé, qu'il a souffert aussi, et que faut-il davantage pour attacher? Puis cette demeure se meut si facilement; en une demie-heure au plus la maison, le mobilier, la famille, les chiens, sont embarqués sur le frêle canot, et arrivé à destination il n'en faut pas davantage pour remonter le ménage.

Quelques sauvages ont des maisons où ils s'installent en hiver, mais les beaux jours ne sont pas aussitôt revenus que le wigwam est dressé et l'on ne rentre pas à la maison avant l'hiver suivant.

L'époque du paiement du traité annuel est un temps de grandes réjouissances pour les sauvages, surtout là où plusieurs réserves se réunissent ensemble. C'est l'unique occasion que des parents et des amis éloignés ont de se voir durant l'année et il faut voir l'accueil cordial que l'on se fait. On dit qu'il est très rare de constater un malentendu ou une querelle grave entre sauvages, et que sur ce point ils peuvent en remontrer aux blancs; je n'ai pas de peine à le croire.

Chaque réserve reçoit du gouvernement une quantité déterminée de vivres et de munitions, à laquelle chacun a droit dans une proportion aussi fixée d'après le traité. La livraison du tout est faite au chef et les membres de la réserve s'entendent pour la distribution. Pour effectuer ce travail chez des blancs, sept fois sur dix il faudrait apaiser des chicanes, des risques, et il n'est pas à la connaissance des agents qu'il y ait eu un seul mot de blâme parmi les sauvages.

Outre les provisions et les munitions les sauvages reçoivent annuellement cinq dollars par tête, à part les chefs qui ont droit à vingt-cinq dollars, et les conseillers à quinze. Le paiement est fait au chef de famille ou à son représentant légal. Le gouvernement fournit à chaque agent le montant requis en billets d'une piastre, ce sont des billets neufs. Comme cela, ils se rendent plus facilement compte du montant qu'ils reçoivent, et courent moins de risque à l'échanger chez les marchands. Disons cependant que ceux qui traitent avec eux sont généralement d'une honnêteté exemplaire, jamais ils ne trichent les sauvages, et ces derniers ont en eux la confiance la plus absolue, la Cie de la Baie d'Hudson surtout. La compagnie, dit-on, s'est enrichie avec les sauvages, mais aujourd'hui elle est leur providence. Durant les hivers rigoureux, quand tout manque, elle avance sur la chasse future ou sur le prochain paiement du gouvernement. Il est peu de compagnies commerciales qui seraient en état de risquer comme elle le fait. En effet, si le chef de famille disparait, la dette est perdue, car chez les sauvages, la dette est personnelle, on ignore ce que veulent dire le mot représentant légal et le mot succession.

Le gouvernement, durant ces dernières années, a adopté une mesure très sage. Le commerçant qui veut venir vendre aux sauvages durant le traité, doit obtenir du ministère une patente, et ne peut offrir que des articles utiles. Autrement, le sauvage dont le goût pour les bibelots et le clinquant est immodéré, prendrait peu de temps à gaspiller son argent dont, cependant, il a grandement besoin.

Après la distribution des vivres, munitions et de l'argent, nos sauvages se préparent à célébrer dignement la fête du chien. C'est une fête qui participe autant pour eux d'une fête religieuse que d'une fête profane.

Les jeunes gens de la nation commencent par faire un rond de verdure et dresser le tambour, l'instrument de musique, sur des piquets de bois. Puis, chacun s'en va se confectionner une toilette de circonstance. Chacun sort ses boîtes de poudre et de fard. Il y en a de toutes les couleurs, depuis le blanc jusqu'au rouge écarlate et au vert foncé. Après s'être revêtu de ses ornements les plus brillants, les plus voyants, plumes, rassades et, s'il vous plait, s'être enroulé une bande de grelots autour des jambes, il sort de son wigwam et, suivi des yeux admirateurs de tous, il fait son entrée triomphale dans le cercle destiné à la danse. Là, c'est bien le cas de le dire, nous en voyons de toutes les couleurs. L'un s'est peint un côté de la figure en jaune, l'autre en vert, les yeux sont entourés d'un cercle jaune pâle, couleur cadavre, un trait rouge vif lui traverse le front; un autre a la tête ouvragée de desseins cabalistiques où se trouvent réunis toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, pétries sur un fond noir. Un autre est peinturluré de soleils ou de lunes de diverses couleurs, chacun enfin s'est fait une frimousse à sa manière. Les unes sont horribles, les autres ne sont que risibles.

Cependant les musiciens, au nombre de six ou huit, prennent place autour du tambour, et l'harmonie commence. Les musiciens chantent le tambour n'est qu'un accompagnement. D'où viennent les sons qu'ils font entendre? de la gorge, de la poitrine, du ventre, de la tête? je l'ignore, mais ce n'est pas de la musique, bien sûr; et puis, quand tous se lèvent et viennent exécuter leurs pas indescriptibles, pas dans l'exécution desquels on ne peut déterminer ce qu'ils remuent ou ne remuent pas, quand aux chants saccadés ou roulement frénétique du tambour viennent se mêler la tintinabulation grêle des grelots et des sonnettes les cris gutturaux des guerriers, oh! oh! vous ne savez d'abord si vous êtes sur la terre des vivants ou si vous assistez au sabbat de quelques légions souterraines.

La première effervescence de danse passée, un ancien se lève et prononce une allocution. Oh! och! interrompt souvent la foule, et aussitôt le discours terminé, la danse de recommencer avec le même tintamarre, puis un autre discours suivi d'une danse, et ainsi de suite. Cela ne vous amuserait pas longtemps, n'est-ce pas? C'est matière de goût J'ai vu un vieillard aveugle, enveloppé d'une couverte à la couleur indécise, se faire guider dans le rond de la danse; puis quand la musique commençait, il s'efforçait de se lever sur ses jambes débiles et essayait, lui aussi, de danser; il ne pouvait pas lever ses pauvres vieux pieds, mais il battait la cadence de la tête et des mains, et un peu de lumière semblait jaillir de ses orbites éteintes, et il retombait épuisé, accroupi, dans la posture d'un ouaouaron qui médite, que l'on me permette la comparaison, elle n'est pas poétique, mais elle est vraie. Sans doute que cette fête rappelait à ce pauvre sauvage des réminiscences aussi douces que celles que la feuille de rose fanée ou ces mille riens, souvenirs du jeune âge, retracent à la mémoire des plus civilisés. Le cœur de l'homme est le même partout.

La fête commence généralement vers les deux heures de l'après-midi. Pendant que l'on danse, le sacrificateur immole à coups de bâton la victime, un chien, le plus gras que l'on puisse trouver, et prépare le festin.

XX.

(*A continuer.*)



Trente milles autour de Brandon, Man.—(Du *Western World.*)

L'ILE DE METELIN

Le télégraphe annonçait que les anglais s'étaient emparé de Mételin au mépris des traités. Cette nouvelle est heureusement controuvée. Voici un court historique de l'île en question:

Mételin est l'antique île de Lesbos, la patrie de Sapho, qui a joué un rôle considérable dans les guerres d'Athènes et de Sparte. Située sur la côte d'Asie, entre Ténédos au nord et Chio au sud, cette île a été célèbre de tout temps par la salubrité de son climat qui la faisait appeler l'*Ile Fortunée*, et par l'excellence de ses huiles et de ses vins. Dans l'antiquité, ses habitants étaient renommés pour leur beauté et pour leur talent musical, mais ils étaient fort corrompus.

Après avoir appartenu successivement aux Athéniens et aux Lacédémoniens, Lesbos tomba sous la domination d'Alexandre, puis sous celle des Romains. Lors de la division de l'empire romain, l'île fit partie de l'empire grec. Après la quatrième croisade, elle fut comprise dans l'empire latin; reconquise par les Grecs de Nicée, en 1247, elle tombait, un siècle plus tard, au pouvoir des Gênois. Mahomet II la leur enleva en 1462, et les Turcs l'ont conservée depuis.

L'île de Mételin forme aujourd'hui un des six districts du gouvernement des îles de l'Archipel. Elle a pour chef lieu Mételin (l'ancienne Mitylène) située sur la côte orientale et siège d'un archevêché grec. La population totale de l'île ne dépasse guère six mille habitants.

PERSONNEL

Le Directeur du *Manitoba*, Mme Trudel et leur famille sont revenus la semaine dernière de leur promenade dans la province de Québec.

M. J. Montpetit est revenu de Saint-Thimothée avec deux de ses frères qui ont l'intention de s'établir à Manitoba.

Mme A. Turner est revenue de la province de Québec.

M. le lieut-colonel Prud'homme, de Beauharnois, Qué., père de son honneur le juge Prud'homme et de MM. J. P. et J. F. Prud'homme, en promenade chez ses fils, est parti pour la province de Québec lundi soir.

M. Martin, fils de l'ex-député de Bonaventure à la législature de Québec, et neveu de M. F. E. Verge, de cette ville, est arrivé ici la semaine dernière. Il est entré dans l'établissement de son oncle.

Mme F. Jean est partie pour la province de Québec dimanche avec son fils, M. A Jean, et une de ses petites filles. M. Jean doit se rendre aux Etats-Unis, chez son oncle, le Dr Létourneau, pour suivre un traitement spécial, et Mme Jean doit aller consulter le Dr Desjardins, de Montréal, pour sa petite fille qui a une sérieuse affection de la vue. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

M. Isaïe Dubuc, frère de l'hon. juge Dubuc et de MM. Agénor et Eugène Dubuc, doit arriver ici vendredi dans.

Deux des frères de Mme Vve Frs Mondor sont arrivés en cette ville ces jours derniers.

NAISSANCES

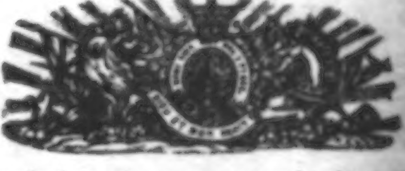
PRINCE—A Loaette, le 17 septembre, Madame Edmond Prince, une fille.

GÉNÉREUX—A Webster, Mass., E.U., le 15 de septembre, Madame Dr J. O. Généreux, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Généreux, de Woonsocket, R. I.

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER,
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jeo 19.8.91



Soumissions pour un permis de couper du bois sur les terres de la Puissance dans la province de Manitoba

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour limites de Bois "B" Ouest, devant être ouverte le 26 octobre 1891," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 26 octobre prochain, pour une licence pour couper du bois sur la limite "B" Ouest, située sur la Rivière Winnipeg, dans la province de Manitoba, et comprenant une superficie de trente-deux milles et demi carrés plus ou moins.

Les règlements d'après lesquels un permis sera accordé en même temps qu'un plan montrant approximativement la position de la limite en question, peuvent être obtenus à ce département ou au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, à Winnipeg.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée fait payable au sous-ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis.

Les soumissions par télégraphe ne sont point prises en considération.

JOHN R. HALL, Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 1er sept. 1891. 1i 23.9



DES SOUMISSIONS scellées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le Bureau de Poste de Vancouver, C.A.," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 2 octobre 1891, pour l'exécution des divers travaux contingents à l'érection d'un Bureau de Poste, etc., à Vancouver, C.A.

L'on peut voir les plans et devis au ministère des Travaux Publics à Ottawa et au bureau de C. O. Wickenden, architecte, Vancouver, le et après vendredi, le 11 septembre.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et qui seront signées de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant tel qu'y sera inscrit. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 1er sept. 1891. 2i 16.10

Choses et Autres

Les dépêches annoncent que si le parti libéral réussit aux prochaines élections générales, Gladstone deviendra d'abord premier ministre, puis qu'il cédera sa place à sir William Harcourt, quand arrivera la discussion du *Home Rule*. L'âge avancé du vieux chef ne lui permettra pas de supporter les travaux qu'occasionnera la discussion de cette question délicate.

A Sherbrooke, le 15 courant, un nommé Bouchard a été trouvé mort dans sa maison; le cou portait une horrible blessure. La colonne vertébrale avait été tranchée. En compagnie de sa femme et d'un nommé Beaulieu, le défunt avait fait de copieuses libations, et il y aurait eu querelle avec le résultat fatal ci-dessus. La femme Bouchard est fortement soupçonnée et sous arrêt.

L'ex-dictateur du Chili, Balmaceda, l'auteur de la revolution qui vient de désoler cette république, s'est suicidé dimanche à Santiago, à la légation de la république argentine. La nouvelle a causé de grandes réjouissances dans le pays. La peur de tomber au pouvoir de ses ennemis l'a poussé à cette détermination suprême

Une révolution vient d'éclater au Mexique pour rétablir le régime constitutionnel dans le pays, d'après la constitution de 1857. Les révolutionnaires veulent s'emparer du président Diaz et l'exécuter comme traitre à son pays. Le pays a été déclaré en état de siège et est soumis à la loi martiale.

Voici des détails de la grève de Hull en date du 17 courant:

La grève des ouvriers des scieries continue bien que le nombre des grévistes diminue rapidement. Les propriétaires des scieries n'ont rien fait jusqu'ici qui puisse faire croire que leur intention est d'accepter les demandes des grévistes et il ne semble pas probable qu'ils fassent quelque chose dans ce sens.

Cet après-midi les volontaires qui étaient encore en faction ont été licenciés, parce qu'on n'appréhende plus aucun désordre.

Plusieurs grévistes ont comparu devant le recorder Champagne, à Hull, pour assaut.

Calixte Jeannotte a été déclaré coupable d'assaut sur le gérant Bowley et le surintendant Millan de la compagnie E. B. Eddy, et condamné à deux mois de prison.

William Pain, pour avoir incité les grévistes à faire des actes de violence a été écroué en attendant son procès. Des mandats d'arrestations ont été lancés contre L. Carrière, S. Laurin et A. Lauzon.

Un membre de la raison sociale Robert Cox & Cie, de Liverpool, dit que la grève lui fait perdre $300.

Il est à peu près certain que M. A. Desjardins, député d'Hochelaga, sera appeler à succéder à l'hon. M. Lacoste au Sénat On ajoute que M. Villeneuve sera candidat pour la représentation aux Communes et que l'hon. Louis Beaubien sera candidat au siège de la législature provinciale.

M. Michael Davitt, le patriote irlandais bien connu qui a visité le Canada tout récemment, est retourné dans son pays, enthousiasmé d'un voyage qu'il a fait dans le Nord-Ouest canadien. "Il faudrait, dit-il, dans un journal de Dublin. rester un an dans ce pays pour avoir une connaissance bien exacte de son immense territoire et de l'avenir prodigieux dont il est susceptible. La contrée est assez vaste pour devenir un empire et assez riche en terre arable et en mines pour justifier toutes les espérances que l'on a mises dans sa prospérité future."

Aujourd'hui la province de Manitoba, sauf comme population, peut rivaliser avec celle d'Ontario et dans peu d'années, elle sera bien en avant de la province que nous sommes fiers aujourd'hui d'appeler la première de la Confédération. Ce fait est rendu évident par le tableau suivant qui montre la superficie de terres cultivées en grains dans les deux provinces, dans Ontario pour 1890, dans le Manitoba pour 1891:

	Ontario	Manitoba
Blé	1,321,858	916,664
Avoine	1,822,366	305,644
Orge	701,326	89,828
	3,855,546	1,312,136

Il se prépare en Angleterre, un nouveau système de propagande politique essentiellement moderne. Un industriel a l'intention d'introduire dans ces machines automatiques qui, moyennant deux sous, vous donnent tout ce que vous voulez, des phonographes reproduisant les discours des leaders des différents partis politiques.

C'est avec M Gladstone que l'industriel en question aurait d'abord traité. Cette innovation assurera au grand homme d'Etat une ubiquité artificielle assurément, mais universelle. Entendre pour quelques *pence* une tirade éloquente du *grand old man*, ça n'est vraiment pas cher!

Une série de catastrophes vient de se produire en Europe. Des avis officiels reçus de Tolède, Espagne, disent qu'une désastreuse inondation vient de ravager cette province. Plus de deux mille personnes auraient péri, dit-on, et les dommages à la propriété sont incalculables.

Une autre dépêche datée d'Athènes rapporte que 50 personnes ont perdu la vie par suite d'une collision entre un steamer Grec et un steamer Italien.

Puis de nouveaux renseignements que nous apportent le télégraphe sur les désastreuses inondations en Espagne sont des plus pénibles. C'est le plus effroyable désastre des temps modernes. Des millions de piastres en propriétés ont péri et des milliers de personnes ont été noyées. Au-delà de mille cadavres ont été retrouvés.

Chronique Locale.

—On demande plusieurs servantes. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.

—M. Montpetit, tailleur, est déménagé à l'ancienne pharmacie, au coin de l'avenue Taché et de la rue Dumoulin.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les annonces nouvelles de la Cie de la Baie d'Hudson, Rodgers & Cie, Bell et Richard & Cie.

—Le 28 courant, au Victoria Hall, conférence par le R. P. Conway, de Saint-Paul, Minn., sous les auspices de la *Catholic Truth Society*. Sujet: "Le cardinal Newman."

—La compagnie Norwood fait faire des améliorations sur ses terrains, au sud de la ville. Elle offre en vente des lots à des conditions exceptionnellement avantageuses.

—Dans une quinzaine de jours, il y aura une soirée musicale et littéraire au bénéfice de la fanfare de cette ville. Un conférencier distingué y traitera un sujet qui ne peut manquer d'intéresser.

—Ouverture de l'exposition lundi prochain. Que l'on n'oublie pas que toutes les compagnies de chemins de fer ont réduit leurs prix pour le transport des voyageurs et celui des articles et animaux destinés à l'exposition.

—M. C A. Gareau profite de l'exposition industrielle pour inviter ses clients de la ville et de la campagne de venir visiter son établissement, dont l'assortiment est complet et nouveau dans toutes les lignes. Aux ciseaux d'or, 324, rue Principale. Vis-à-vis l'hôtel "Northern Pacific."

—Hier, vers les trois heures, une femme s'est jetée dans la rivière Rouge, au pied de la rue George, à Winnipeg, et s'est noyée avant que les témoins aient pu lui porter secours. Le nom de la malheureuse est Mme Reilly. La cause de cet acte de désespoir est attribuée à une attaque d'aliénation mentale.

—M. David Joyal doit aller s'établir à Saint Pierre-Jolys, et il offre en vente sa maison et son lot de la rue Notre-Dame, Saint-Boniface. La maison est très chaude. Il y a une bonne cave sèche et à l'épreuve de la gelée. Elle peut contenir 100 minots de patates.

Vente à bon marché, termes des plus faciles. S'adresser à M. David Joyal.

—En remerciant aujourd'hui de tout cœur les Dames de Secours, l'Hôpital et l'Orphelinat de Saint-Boniface s'acquittent d'un devoir bien doux. La magnifique somme de $176.00, produit du concert du 10 courant, offerte à chacune de ces institutions, et plus encore le bienveillant intérêt qui leur est accordé —à l'Hôpital en particulier—excitent toute leur reconnaissance. Les charitables dames qui se sont employées plus spécialement à l'organisation du concert, la vente des billets, etc., et celle qui a décoré la salle à ses propres frais, y ont un droit tout particulier. Si leur modestie ne permet pas de mentionner leurs noms, qu'elles soient assurées du moins que leur dévouement actif et généreux a été compris et apprécié, comme aussi la libéralité du public qui a si largement ouvert sa bourse aux pauvres malades et aux orphelines. Puisse cet humble merci pénétrer jusqu'au cœur du Dieu de Charité et attirer sur tous les bienfaiteurs de ces établissements les plus précieuses faveurs du ciel.

Chronique de la Province.

Oak Lake,

19 sept.—Le gibier a fait son apparition en grand nombre au lac, aussi les chasseurs s'en donnent ils à cœur joie.

—Notre petite ville promet de devenir un point important, nous avons à l'heure qu'il est deux élévateurs en construction, l'un par MM. Roblin et Armitage, de Winnipeg, et l'autre par MM. Leitch et Frères, d'ici, et de plus un magnifique hôtel de ville de 60x35 et un nouveau magasin par M. White.

On parle maintenant de macadamiser la rue principale et au moyen du moteur à vapeur de MM Leitch et Frères, doter la ville de l'éclairage à l'électricité. Les auteurs de ces améliorations ont droit à nos félicitations.

Avec un bon marché au blé et les améliorations ci-haut, la classe agricole ainsi que la classe commerciale auront tout à y gagner.

—Nous aurons maintenant trois élévateurs et notre moulin à farine fonctionne jour et nuit depuis le 10 septembre.

—Les cultivateurs sont très occupés à mettre leurs grains en meules. Il n'y a pas à déplorer de dommages par la gelée ici, les blés apportés sur le marché jusqu'à présent ont tous été inspectes No. 1 dur. Le rendement est considérable: d'ici à 15 jours tous les battages seront commencés et nous conseillons fortement à nos compatriotes de se hâter et de charroyer leur blé de suite car les premiers prix sont toujours les plus hauts. Nos cultivateurs commencent à faire leur apparition dans la ville, ayant tous la figure souriante ce qui est de bon augure pour le commerce d'automne. Les magasins sont tous bondés de marchandises, cet aspect donne lieu de croire que le district du Lac des Chênes est un des meilleurs du Manitoba pour la culture du blé, et nous invitons fortement nos compatriotes Canadiens de se joindre à nous et venir profiter des avantages qu'offrent nos terres incultes attendant après la charrue du colon.

—Le Pacifique Canadien a fait une addition au quai de débarquement à l'ouest de la gare de 240 pds de longueur, détruisant par là le projet tant désiré par les contribuables du haut de la ville de construire une traverse du chemin de fer à cet endroit et de fermer celle qui se trouve actuellement à l'est en face du magasin de MM. Daoust & McMullan et du Leland Hotel.

—M. Eugène Benoit a fait l'acquisition d'un magnifique moulin à battre; la machine est de 15 chevaux vapeur. Ce moulin est un des plus beaux que nous ayions ici et surtout son ouvrage est de première classe; il serait à désirer que tous les Canadiens lui prêtent main-forte en lui accordant un encouragement libéral.

AGRICULTURE

LES FLEURS D'APPARTEMENTS

Le mois de septembre pour l'amateur de fleurs d'appartement est, je pourrais dire, le plus important de l'année ; c'est des différentes opérations faites dans ce mois que dépend le succès ou l'insuccès dans la culture des fleurs.

C'est dans le commencement de ce mois que doit se faire l'empotage des fleurs d'appartements : pour cette opération, n'employez que des pots de terre cuite, placez au fond de ces pots des débris de faïence brisée, des petites pierres, etc. Un horticulteur distingué prétend que pour obtenir un drainage parfait, il faut, pour la généralité des fleurs d'appartements, remplir les pots de fleurs au tiers de ces morceaux de faïence ou de terre cuite ; un bon drainage est indispensable à toute fleur d'appartement.

Plongez vos fleurs après l'empotage dans une cuvette remplie d'eau et laissez-les y pendant cinq minutes environ ; en agissant ainsi, il sera très rare que vous perdiez une seule de vos fleurs par l'empotage.

Si vous voulez beaucoup de fleurs, employez plutôt des petits pots ou des pots de moyenne grandeur que des grands.

Il y a peu de plantes qui ne reprennent pas facilement par bouture. Par exemple, c'est la chose la plus facile du monde de faire reprendre des boutures de rosier ; elles sont d'une reprise aussi facile que les boutures de géranium ; beaucoup d'autres belles fleurs se propagent aussi par boutures Vous n'avez qu'à prendre une boite de bois de six à sept pouces de hauteur ; percez le fond de plusieurs trous et remplissez-la de sable de grève ; détachez les boutures que vous voulez faire reprendre et plantez-les dans cette boite que vous placez à l'ombre ; arrosez de manière à tenir toujours le sable humide, mais non saturé d'eau.

Si vous voulez avoir de belles giroflées, semez-en dès maintenant : les vieilles giroflées que vous empotez fleurissent mal et sont d'une reprise difficile.

Voulez-vous avoir au commencement de l'hiver un pot de fleurs qui fera votre admiration et celle de vos amis, plantez dès maintenant dans un grand pot une douzaine de bulbes de frussac ; c'est une des plus belles fleurs d'appartement que je connaisse ; je la préfère au lis, car elle possède elle aussi une odeur délicieuse et est d'une nature beaucoup plus facile ; vous pouvez acheter chez n'importe quel fleuriste des bulbes de cette jolie plante pour cinq à six centins la pièce.

Mouillez les géraniums que vous destinez à l'hivernement et enlevez pour une dernière fois tous les boutons de fleurs qui se montrent sur ces plantes. Faites de même des œillets et des rosiers que vous désirez voir fleurir cet hiver. A propos d'œillets, essayez, si vous ne l'avez pas déjà fait, les œillets marguerite ; ces œillets sont très doubles, demi-nains, odorants et fleurissent au bout de trois ou quatre mois après qu'on les a semés, tandis que les autres ne fleurissent qu'au bout d'un an.

Arrêtez dans ce mois les pousses nouvelles de vos rosiers pour leur permettre de mûrir leur bois et d'être plus durs aux grands froids de l'automne et de l'hiver.

Les vieux fuchsias doivent être taillés fortement et mis en pots immédiatement.

NOTES AGRICOLES

Le soufre doit se donner modérément aux volailles durant leur mue. A cette époque, c'est un excellent remède. Une cueillerée à thé de soufre deux fois la semaine est suffisant pour douze poules ; il faut le donner pendant un temps sec. Si on le donne en plus grande quantité et plus souvent, il peut occasionner des rhumatismes aux volailles. Il ne faut jamais donner de soufre aux poulets.

Voulez-vous conserver vos patates bonnes et fraîches durant toute une année ? Mettez en pratique la recette suivante qui est fort suivie en France. Mélangez deux parties d'acide sulfurique de 98 parties d'eau et plongez dans ce mélange les pommes de terre que vous voulez conserver ; laissez-les pendant dix heures dans cette solution, retirez ensuite et faites-les sécher complètement. Vos pommes de terre auront perdu alors toute leur vertu germinatrice, et partant, ne poussant plus de germes et de tiges, elles pourront se garder saines et bonnes pendant un an.

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la **Vigueur des Cheveux d'Ayer** est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la **Salsepareille d'Ayer** ou bien par les **Pilules d'Ayer** jointes à la **Vigueur**, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

Geo. E. Fortin,

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC

Argent a preter sur hypotheque

366, RUE MAIN, WINNIPEG, MAN.

8 10 90

T. PELLETIER,

BARBIER - COIFFEUR,

Marchand de Tabac, Fruits, etc

AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.

M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.

LIBRAIRIE KEROACK,

547–RUE PRINCIPALE, WINNIPEG–547

— ET —

Saint-Boniface, Rue Dumoulin.

Livres, papeteries, images, tapisseries cadres, fournitures pour écoles et bureaux jouets, articles religieux et de fantaisie

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Correspondance pour tout ce qui regarde le commerce de librairie et l'importation.

M. A. KEROACK.

MAISON DE PENSION

Coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph

SAINT-BONIFACE.

Les étrangers, les personnes de la campagne et tous ceux qui veulent loger dans une maison privée, trouveront chez Madame Jean, à l'adresse ci-dessus, tout ce qui est désirable comme confort et tranquilité, à des prix modérés.

Il y a une excellente étable pour les attelages de ceux qui viennent en voiture.

JOHN BEDARD

Mecanicien

— ET —

Machiniste,

FABRICANT ET COMMERÇANT DE

TOUTE ESPECE DE MACHINERIE.

Ouvrages en Fer et en Cuivre fondus.

Reparation :-: de :-: Machines

(Les machines à vapeur une spécialité.)

TOUT OUVRAGE EST GARANTI.

PRIX MODÉRÉS.

S'adresser aux bureaux de la Cie:

BARB WIRE WORKS CO.

47 Rue Lombard, Winnipeg.

6m.27.9.88.

HOTEL SAINT-BONIFACE.

COIN DES RUES TACHÉ ET NOTRE-DAME.

FIDÈLE MONDOR, PROPRIÉTAIRE

De première classe, sous tous les rapports. Aussi bonnes écuries.

Prix modérés. La maison est avantageusement connue. 1a.7.11.88

HOTEL BEAUREGARD

Coin des avenues Taché et Provencher, Saint-Boniface, Manitoba.

Avantageusement situé à l'entrée du pont Saint-Boniface.

Salle de billard, piano, etc., Liqueurs et cigares de première qualité.

1a.7.11.89.

PHARMACIE SAINT-BONIFACE

Rué Dumoulin.

— STOCK COMPLET DE —

DROGUES, MEDECINES PATENTEES,

PARFUMS. SAVONS.

TOUTES ESPECES DE TEINTURES.

Tout au comptant.

Toutes les prescriptions seront remplies avec soin par le Dr Lambert lui-même qui tient ses bureaux dans la même bâtisse.

Les heures d'offices sont :— Consultation, matin jusqu'à 9 hrs a.m. 12 hrs à 2 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.

DR J. H. O. LAMBERT,
Médecin de l'Hôpital de Saint-Boniface.
Telephone No. 401.

N.B.—Tous les marchands de la campagne sont priés de visiter l'établissement.

jno 15.3.88.

LA BANQUE MOLSON.

INCORPOREE D'APRÈS UN ACTE DU PARLEMENT EN 1855.

Capital, tout payé - - - - - $2.000.000
Fond de réserve - - - - - 1,100,000

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

DIRECTEURS :

John H. R. Molson, Président.
R. W. Shepherd, Vice-Président.
S. H. Ewing, W. M. Ramsay, H. Archibald.
S. Finley, Sir D. L. Macpherson, K.C M.G.
F. Wolferstain Thomas, Gérant Général,
A. D. Durnford, Inspecteur.

SUCCURSALES :

Aylmer, Ont, Montréal, St. Hyacinthe, Q.
Brockville, Morrisburg, St. Thomas, Ont
Clinton, Norwich, Toronto,
Exeter, Owen Sound, Trenton,
Hamilton, Ridgstown, Waterloo, Ont.,
London, Smith's Falls, West Toronto Jc
Meaford, Sorel, P.Q., Woodstock, Ont.

SUCCURSALE DE WINNIPEG.

Une succursale de cette banque a été ouverte le 2 janvier 1891, pour la transaction d'affaires générales de banque, dans la bâtisse actuellement occupée par la compagnie dite *Manitoba Mortgage & Investment Co.*, avenue du Portage, Winnipeg.

Patronage sollicité.

WM. G. NICHOLLS,
Gérant.

jl j.7.1



Emulsion d'Huile de Foie de Morue

ET LES

Hypophosphites de Chaux et de Soude

Aucune autre Emulsion ne se prend aussi facilement.
Elle ne se separe pas et ne se gate pas.
Elle est toujours douce comme la creme.
L'Estomac le plus delicat peut la garder.

ELLE GUERIT

Les Maladies Scrofuleuses et Consumantes.
La Toux Chronique.
La Perte d'Appetit.
La Prostration Mentale et Nerveuse.
La Debilite Generale, &c.

Mefiez-vous de toute imitation. Demandez l'Emulsion "D. & L." et refusez toutes les autres.

PRIX 50C. ET $1 LA BOUTEILLE.

ECURIE DE LOUAGE, ETC.

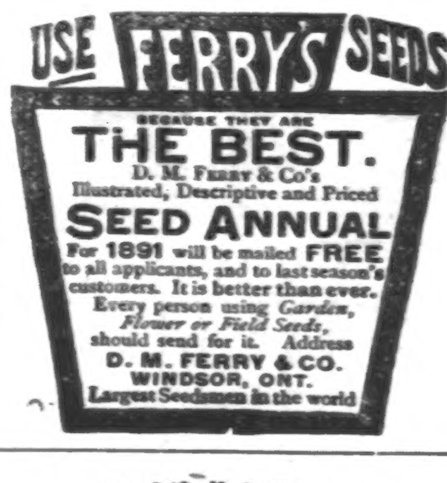
MM. FRANÇOIS CARRIÈRE, jr., et ROGER CARRIÈRE ont ouvert une *Ecurie de Louage et de Pension* sur la

RUE DUMOULIN, AUX ANCIENNES ÉCURIES PÉLISSIER.

Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien les encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

CARRIÈRE & FRÈRES,
1a 4.2.91 Rue Dumoulin.





CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître-Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 30 octobre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrats, pour la période de quatre années, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er janvier prochain :

BLYTHFIELD et LASALLE, *via* Oak Bluff, une fois par semaine, distance supputée, 14 milles.

WHITEMOUTH et la GARE DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine, distance supputée, ½ de mille.

Des avis imprimés contenant plus amples informations relativement à ces contrats et des formules en blanc sont à la disposition du public aux bureaux de poste ci-dessus et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, 7 août 1891

VENTE DE TERRES POUR TAXES

Municipalité Rurale de Taché.

En vertu d'un mandat émané par le Préfet de la Municipalité Rurale de Taché, sous son seing et le sceau officiel de la dite Municipalité, daté du neuvième jour de Septembre A.D. 1891, à moi adressé, je mettrai en vente à l'enchère publique pour arrérages de taxes et frais, à moins qu'ils ne soient auparavant payés, Mardi, le 27 Octobre 1891, à 11 heures a.m., en l'Hôtel de Ville de la Ville de Saint-Boniface, les lots et terrains suivants :—

No.	No. du Rôle.	Description.	Section.	Township.	Rang Est.	No. d'acres.	Arrérages.	Frais.	Total.	Patenté ou Non-Patenté.
1	35	SW¼ E½ of SE¼	22 21	8	4	240	36 05	0 50	36 55	Patenté.
2	47	SE¼ & S½ of NE¼	9	9	4	240	31 15	0 50	31 65	do
3	49	NE¼ W½ of NW¼	3 2	9	4	240	36 05	0 50	36 55	do
4	54	N½ of N½ N½ of NW¼	2 1	8	4	240	64 35	0 50	64 85	do
5	56	N½ of N½ of NE¼ S½ of SE¼	22 27	8	4	160	23 06	0 50	23 56	do
6	59	SW¼ & S½ of NW¼	5	8	4	240	36 [illegible]	0 50	37 27	N.-Patenté
7	68	SE¼ N½ of NE¼	12 1	8	4	240	26 71	0 50	27 21	Patenté.
8	79	S½ of NE¼ S½ of L.S. 15, 16 of	22 22	8	4	120	17 40	0 50	17 90	do
9	81	L.S. 1 of L.S. 3, 4, 5, 6, 12 & 13 of	1 6	9 9	4 5	240	36 05	0 50	36 55	N.-Patenté
10	83	SE¼ & S½ of NE¼	21	9	4	240	26 71	0 50	27 21	do
11	88	SE¼ N½ of NE¼	22 15	8	4	240	26 71	0 50	27 21	Patenté.
12	90	SE¼ N½ of NE¼	7 6	8	4	240	36 77	0 50	37 27	N.-Patenté
13	95	SW¼ & S½ of NW¼	9	8	4	240	26 71	0 50	27 21	Patenté.
14	101	L.S. 4, 5, 6 of L.S. 1, 7, 8 of	5 6	9	4	240	26 30	0 50	26 80	do
15	109	SE¼ & S½ of NE¼	9	8	4	240	68 50	0 50	69 00	N.-Patenté
16	121	L.S. 2, 3, 4, 5, 6 of L.S. 1 of	3 4	9	4	240	26 71	0 50	27 21	Patenté.
17	123	SE¼ N½ of NE¼	28 21	9	4	240	36 40	0 50	36 90	do
18	124	SW¼ & W½ of SE¼	17	8	4	240	36 77	0 50	37 27	do
19	133	NW¼ S½ of SW¼	22 27	8	4	240	36 05	0 50	36 55	do
20	136	SW¼ & S½ of SE¼	14	8	4	240	36 05	0 50	36 55	do
21	194	SE¼ & E½ of SW¼	32	8	5	240	36 05	0 50	36 55	N.-Patenté
22	201	NW¼ S½ of SW¼	14 23	8	5	240	36 05	0 50	36 55	Patenté.
23	210	SW¼ W½ of NW¼	33 28	8	5	240	26 71	0 50	27 21	do
24	210	SW¼ E½ of SE¼	21 20	8	5	240	26 71	0 50	27 21	do
25	224	SE¼ & S½ of NE¼	25	8	5	240	36 05	0 50	36 55	N.-Patenté
26	225	SE¼ N½ of NE¼	36 25	8	5	240	36 05	0 50	36 55	Patenté.
27	276	W½ du lot 62, Paroisse de Lorette	......	......	......	128	22 06	0 50	22 56	do
28	279	NE¼ S½ of SE¼	26 35	9	5	240	43 71	0 50	44 21	N.-Patenté
29	282	NE¼ W½ of NW¼	33 34	9	5	240	30 53	0 50	31 03	Patenté.
30	283	SW¼ & S½ of NW¼	23	9	5	240	43 71	0 50	44 21	N.-Patenté
31	290	NE¼ S½ of SE¼	24 25	9	5	240	43 71	0 50	44 21	Patenté.
32	297	SE¼ & E½ of SW¼	22	9	5	240	30 53	0 50	31 03	do
33	318	Lot No. 41, Paroisse de Lorette	......	......	......	......	48 31	0 50	48 81	Patenté.
34	337	Pt du lot No. 55 de la Paroisse de Lorette, sur le côté nord du chemin Dawson	......	......	......	2	11 38	0 50	11 88	do
35	353	NE¼ N½ of NW¼	31 32	9	5	240	43 71	0 50	44 21	do
36	367	SW¼ & S½ of NW¼	32	9	5	240	43 71	0 50	44 21	do
37	......	SE¼ W½ of SW¼	2 1	9	6	240	43 19	0 50	43 69	do
38	......	SE¼ & E½ of SW¼	1	9	6	240	20 87	0 50	21 37	do
39	......	SW¼ E½ of SE¼	5 6	9	6	240	124 35	0 50	124 85	do
40	......	NE¼ & E½ of NW¼	9	9	6	240	14 11	0 50	14 61	do
41	......	SE¼	13	9	6	160	19 09	0 50	19 59	do
42	......	SE¼ N½ of NE¼	21 16	9	6	240	15 92	0 50	16 42	N.-Patenté
43	......	W½ of NW¼	13	9	6	80	5 10	0 50	5 60	Patenté.
44	......	NW¼ & W½ of NE¼	15	9	6	240	41 76	0 50	42 26	N.-Patenté
45	......	NE¼	12	9	6	160	43 05	0 50	43 55	Patenté.
46	......	SW¼ E½ of SE¼	2 3	9	6	240	18 89	0 50	19 39	do
47	......	NE¼ & E½ of NW¼	3	9	6	240	21 85	0 50	22 35	do
48	......	SE¼ & E½ of SW¼	12	9	6	240	57 81	0 50	58 31	do
49	......	NW¼ & W½ of SW¼	12	9	6	240	13 84	0 50	14 34	do
50	......	L.S. 10, 11, 12 & 14 of	28	9	7	160	13 04	0 50	13 54	do
51	......	SW¼ N½ of NW¼	28 21	9	6	240	14 21	0 50	14 71	N.-Patenté
52	......	NW¼ & W½ of NE¼	34	9	6	240	73 01	0 50	73 51	Patenté.
53	......	SE¼ & S½ of NE¼	24	9	6	240	56 29	0 50	56 79	do
54	......	NE¼ S½ of SE¼	26 35	9	6	240	29 60	0 50	30 10	do
55	......	SW¼	28	9	7	160	31 83	0 50	32 33	do
56	......	NE¼	5	9	7	160	40 41	0 50	40 91	do
57 58	......	NE¼ S½ of SE¼	21 28	9	6	240	57 20	0 50	57 70	do
59	......	NE¼	9	9	7	160	26 36	0 50	26 86	do
60	......	SE¼ N½ of NE¼	12 1	9	7	240	21 13	0 50	21 63	do
61	......	NW¼	32	9	7	160	26 36	0 50	26 86	do
62	......	N½ of L.S. 13 of	28	9	7	20	8 49	0 50	8 99	do
63	......	SE¼	19	9	7	160	29 82	0 50	30 32	do
64	......	W½ of SE¼	5	9	7	80	16 11	0 50	16 61	do
65	......	SW¼	3	9	7	160	62 87	0 50	63 37	do
66	......	SW¼ N½ of NW¼	28 21	9	6	240	29 92	0 50	30 42	do
67	......	NW¼ S½ of SW¼	28 33	9	6	240	50 97	0 50	51 47	do
68	......	SW¼ S½ of NW¼	24	9	6	240	43 25	0 50	43 75	do

Daté à Lorette, le 10me jour de Septembre 1891.

WM. LAGIMODIÈRE,
Sec.-Trésorier.

1i 23.9.91.

DICK, BANNING & CIE.,

MARCHANDS DE

BOIS EN GROS,

COMMERÇANTS ET FABBIQUANTS

MOULINS :-: KEEWATIN.

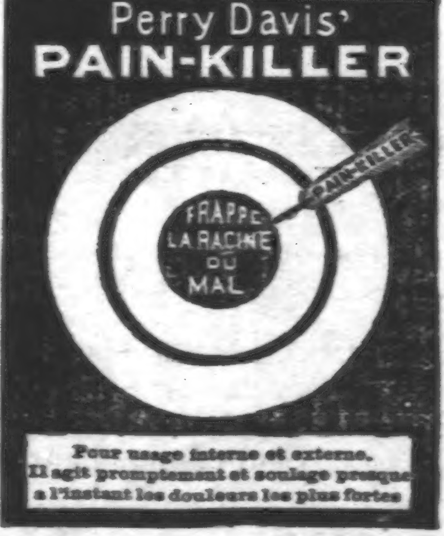
Toujours en vente quantité de Bois de Construction, Châssis, Portes, Lattes, Bardeaux, Papier Feutre et Papier Goudronné, et matériaux de construction généralement.

PRIX OBTENUS SUR DEMANDE A CET EFFET.

Bureau Principal et Cour :

Vis-a-vis la Gare des Voyageurs du C. P. R., A WINNIPEG.

Succursale a Portage-la-Prairie. 6m 15.4



DROIT AU BUT.
AGIT INSTANTANEMENT.

Pour CRAMPES, FRISSONS, COLIQUES, DIARRHEE, DYSSENTERIE, CHOLERA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS,

AUCUN REMEDE N'EGALE

LE PAIN-KILLER.

Il a un effet magique sur le Cholera du Pays et les Douleurs des Intestins.

C'EST LE MEILLEUR REMEDE DE FAMILLE POUR BRULURES, MEURTRISSURES, ENTORSES, RHUMATISME, NEVRALGIE et MAL de DENTS.

EN VENTE PARTOUT A 25C. LA BOUTEILLE.

Méfiez-vous des Contrefaçons et Imitations.

CULTIVATEURS !

En venant visiter l'exposition, n'oubliez pas le

MAGASIN DU BON MARCHE

PAR EXCELLENCE DE GEO. RODGERS & CIE.

Venez visiter leur immense assortiment. On économise considérablement d'argent en achetant à cet établissement.

Nouveautés, Hardes, Chaussures, Mocassins, Malles et Valises.

Nous avons deux magasins dans Winnipeg, souvenez-vous des adresses :

NOUVEAUTÉS 432.
CHAUSSURES 470. } Rue Principale.

GEO. H. RODGERS & CIE.

15.4

LA LOTERIE de la PROVINCE de QUEBEC

AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE.

Etablie pour des fins d'utilité publique, telles que Centre d'Instruction et érection d'un grand édifice pour la Société St.-Jean-Baptiste de Montréal.

TIRAGES BI-MENSUELS EN 1891.

3 et 17 Juin
1 " 15 Juillet
5 " 19 Aout
2 " 16 Septembre
7 et 21 Octobre
4 " 18 Novembre
2 " 16 Decembre

3134 LOTS
Valant $52,740

GROS LOT
Valant $15,000

Le Billet, - $1.00
11 Billets pour $10

Demandez les circulaires.

1a 20.8.90

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Lot valant		$15,000—	$15,000
1	"	"	5,000—	5,000
1	"	"	2,500—	2,500
1	"	"	1,250—	1,250
2	Lots	"	500—	1,000
5	"	"	250—	1,250
25	"	"	50—	1,250
100	"	"	25—	2,500
200	"	"	15—	3,000
500	"	"	10—	5,000
Lots Approximatifs				
100	"	"	25—	2,500
100	"	"	15—	1,500
100	"	"	10—	1,000
999	"	"	5—	4,995
999	"	"	5—	4,995
3134	Lots valant	-	-	$52,740

S. E. LEFEBVRE,
Gerant.
81, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL, CANADA.

Compagnie Manufacturiere de Laine DE L'OUEST.

—:o:—

On fabrique des étoffes, tweeds, flannelles, draps de lits, couvertes de laine sans mélange, laine à tricotter, mitaines, bas, chaussettes, etc., etc.,

DE GROS ET DE DETAIL.

Nous aurons constamment toutes les marchandises plus haut mentionnées de notre propre fabrique, que nous détaillerons aux prix de fabrique. Nous invitons le public à venir nous faire une visite.

Des échantillons et des listes de prix seront envoyés par la poste, sur demande.

ON CARDE DE LA LAINE A DEMANDE.

Les plus haut prix sont payés au comptant pour de la laine.
On échange aussi des marchandises pour de la laine.

La Cie. Manufacturiere de Laine de l'Ouest.

6m. 27,8,90.

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON ?

ALLEN'S LUNG BALSAM.

AUCUN REMEDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, CROUP, CONSOMPTION, &C.

E. L. JOYAL,



Sellier et Harnacheur

363 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,

(Porte voisine de MM. Richard & Cie.)

HARNAIS ET SELLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.

Gros Harnais pour la Ferme, de $18.00 et plus. Harnais de Buggy, de $10.00 et plus. Bourrure de Coton pour dedans de Collier, à $1.25 la paire. Bourrures de Collier, de $2.00 et plus.

BRIDES, GUIDES, LICOUX, SANGLES POUR COUVERTES, SNAPS, ETRILLES, BROSSES, FOUETS, ETC., AUX PLUS BAS PRIX.

Toute commande sera exécutée avec promptitude et exactitude.

M. E. L. Joyal importe directement de Montréal, ce qui lui permet de vendre à bas prix.

6m. 31.10.89

E. L. JOYAL.

M. HUGHES & CO.

—: MEUBLES :—

EN GROS ET EN DÉTAIL,

Bloc de l'ancienne maison "Potter,"

Nos. 315 et 317

Coin des rues Principale et Notre-Dame Est, Winnipeg.

Ce qu'il y a de mieux et de meilleur marché dans Winnipeg.

SATISFACTION :-: GARANTIE.

ENTREPRENEURS

— DE —

Pompes Funebres

— ET —

EMBEAUMEURS.

Un assortiment complet de Cercueils.

Magasin ouvert jour et nuit.

Telephone No. 413.

1a 29.7.91 M. HUGHES & CO.